



DOSSIER

## Le Conseil municipal : Son rôle et son fonctionnement

Label « Ville internet » : Nandy distinguée par 2 @ ▶ p.10

Avec du soutien, Dara a fait le mur... pour Berlin ▶ p.16

nandy infos  
Avril - Mai 2014



### Le nouveau Conseil municipal



# Contrat de Partenariat Public Privé



Votre éclairage public est dorénavant rénové. À chaque parution de votre Nandy infos nous vous tiendrons informés de l'avancée des travaux de modernisation engagés.

Afin de bien définir les périodes d'interventions, ci-dessous le plan de ville découpé en 3 zones :



→ **Zone 3 : terminée**

→ **Zone 2 : terminée**

→ **Zone 1 : terminée**

Ci-dessous quelques photos « avant / après » :



Avant



Avant



Avant



Après



Après



Après

Rue des Almandins

Rue des Sablons

Chemin des Chevreuils



Les nouveaux luminaires installés sont maintenant télégérés permettant une variation du flux lumineux.



Afin de répondre au mieux à toutes demandes concernant ce chantier, vous pourrez nous contacter via l'adresse mail ci-dessous. Notre engagement est de faire une réponse sous 72 heures.

Mail : [ppp.nandy@spie.com](mailto:ppp.nandy@spie.com)

**SPIE Ile de France Nord-Ouest**  
**Centre de Travaux de Villaroche**  
**Aérodrome de Melun - Villaroche**  
**Chemin de Viercy**  
**77550 Limoges Fourches**

# Edito

Avec près de 61% des suffrages exprimés dès le premier tour, vous avez approuvé les choix proposés par l'équipe municipale sortante. Je tiens au nom de cette équipe largement renouvelée à vous exprimer ma gratitude et à vous assurer de ma volonté d'être le maire de toutes les nandéennes et de tous les nandéens, au service de tous pour le seul bien de notre commune.

Le choix des habitants a été clair. Il appartient maintenant, chacun à sa place, majorité et oppositions d'exercer de façon républicaine son mandat au service de tous.

Vous le savez le contexte économique et financier est difficile. Les gouvernements successifs de droite comme de gauche ont lors du précédent mandat demandé des efforts financiers aux collectivités territoriales, ce qui s'est traduit comme je l'ai toujours dit par des réductions de crédits et de subventions. Il est probable qu'au cours des six années à venir les gouvernements futurs quelle que soit leur couleur politique continuent cette politique de limitation des ressources des communes. Il nous faudra donc faire preuve de réalisme, de sens des responsabilités et d'une gestion économe.

Je souhaite relever d'abord le défi du maintien et de l'amélioration de nos services publics gage du vivre ensemble, celui du développement harmonieux et équilibré de notre commune et le défi de la fraternité.

Mon devoir, ma mission en tant que maire de Nandy est et sera toujours de rassembler plutôt que d'opposer, de construire plutôt que de dénigrer. Nous avons au regard des jeunes générations le devoir de leur inculquer les valeurs républicaines, la liberté, l'égalité, la fraternité, le respect de l'autre, la solidarité. Ce ne sont pas que des mots. Localement, ici à Nandy, j'ai l'ambition pour cette ville que j'aime comme vous, de continuer à insuffler cet esprit républicain qui est ne l'oublions jamais la grandeur des pays libres, la grandeur de la démocratie.



Le maire  
René Réthoré

# Sommaire

## 03 Edito

## 04 Infos pratiques Carnet

## 06 Vous y étiez...

### Côté culture...

- Exposez vos talents ! Une belle réussite !
- Exposition « Contraste »
- Feydeau au Conservatoire
- 1, 2, 3... histoires à la bibliothèque
- « Atelier 10 doigts » pour les jeunes nandéens

### Côté loisirs...

- Le Grand Loto, toujours un succès
- Traditionnel Bal de la Saint-Valentin
- Soirée jeux du mois de mars
- Concours de pêche

### Côté sport...

- Premier tournoi national de l'ASN Badminton
- Coupe de France basket féminin

### Clin d'œil...

- Succès de la balade thermique à Nandy
- Conseillers Municipaux Juniors, fin du mandat
- Soirée avec le groupe Five Steps To Heaven

## 10 La Mairie vous informe

- Label « Ville internet » pour Nandy
- Sénart Grand Paris Sud, signature du territoire
- Couture à l'espace Atout âge
- Centre social et Espace Atout âge

## 12 Dossier

- Le Conseil municipal
- Un budget 2014, rigoureux et pragmatique

## 16 Actualités

- Dara a fait le mur... pour Berlin
- Brocante / Vide greniers le dimanche 18 mai

## 18 La Vie des associations

- Elan 2 propose des séjours aux handicapés mentaux
- Découvrir le Pilates avec l'ASN
- Émilie Perraut, nouvelle présidente de NSA

## 20 Environnement

- Le memento de l'éco-citoyen

## 21 Tribune libre...

- Au prochain numéro

## 21 Découvrez...

- Des livres !

## 22 Agenda Mai 2014

## 24 Sorties

- Fête des Voisins



Ville de Nandy  
Agglomération de Sénart

9 Place de la Mairie - 77176 Nandy - 01 64 19 29 29  
communication@nandy.fr - www.nandy.fr



Directeur de la Publication : René Réthoré  
Rédaction : Mairie de Nandy

Création et mise en page : **Pigment** communication 01 60 74 33 84

Photogravure impression : **Grenier**

Papier PEFC

Dépôt légal : Avril 2014 - 2300 ex.



# Notez bien...

Boîte aux lettres

## ATTENTION aux faux documents officiels de numéros d'urgences

La municipalité tient à attirer votre attention sur l'accroissement dans vos boîtes aux lettres de prospectus souvent intitulés « Numéros d'Urgences » et reprenant de nombreux numéros de téléphone de services publics de Seine-et-Marne et numéros utiles (police, mairie, etc.). De plus, les couleurs bleu-blanc-rouge y sont souvent présentes sous forme d'illustrations : bandeau, blason...

Il ne s'agit en aucun cas de documents officiels, n'émanant ni de l'État, ni d'une collectivité locale, et encore moins de votre Ville. La mairie n'est en rien responsable de leur fabrication et distribution.

Ces documents sont réalisés par des entreprises de dépannage (plomberie, électricité...) qui utilisent ce moyen de communication pour faire leur publicité et vous orienter vers leurs services.

Il arrive même parfois que les numéros de téléphone soient surtaxés. Attention donc, à utiliser ces documents à bon escient.

Pour rappel, aucune entreprise ne peut se réclamer de la mairie, la Ville ne recommandant pas de prestataire à ses administrés.

Si vous avez un doute, n'hésitez pas à contacter la mairie au 01 64 19 29 29

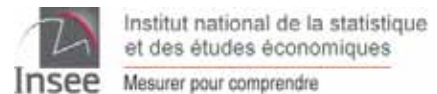
## Numéros d'urgences

Afin de pallier les renseignements douteux des faux documents officiels, la mairie vous communique plusieurs numéros d'urgences.

<b>POMPIERS 18</b>
<b>SAMU 15</b>
<b>POLICE SECOURS ou GENDARMERIE 17</b>
<b>SAMU SOCIAL 115</b>
<b>SOS MÉDECIN 24h/24 3624</b>
<b>PHARMACIE de GARDE 3915</b>
<b>CENTRE ANTI-POISON 01 40 05 48 48 ou 01 40 05 45 45</b>
<b>URGENCE GAZ 08 00 47 33 33</b>
<b>URGENCE ÉLECTRICITÉ 09 726 750 77</b>

## Population

Le recensement Insee de 2011 est entré en vigueur pour la commune au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Nandy comptabilise **5930 habitants**.



## Une permanence CFDT pour les retraités et futurs retraités

Le syndicat CFDT met en place une permanence à la MASA (Maison des Associations Salvador Allende), quartier de Plessis-le-Roi à Savigny-le-Temple. Elle se déroule le deuxième jeudi de chaque mois de 14h à 17h. Les prochaines permanences auront lieu les 15 mai et 12 juin 2014.

Adhérents et Sympathisants de la CFDT, des permanents du syndicat seront à votre écoute, pourront répondre à vos questions et vous informer.

Toute correspondance est à adresser à :

CFDT - UL-retraités  
MASA  
Rue de Rougeau  
Cedex 25, boîte N° 13  
Savigny-le-Temple



## Carte Nationale d'Identité : une validité qui passe de 10 à 15 ans

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

Nouveauté administrative depuis ce début d'année, la durée de validité de la carte nationale d'identité est allongée de cinq ans.

Cette mesure ne concerne que :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures.
- Les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

### ATTENTION

Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Lors de la délivrance d'une carte nationale d'identité à un jeune garçon ou une jeune fille, âgé de moins de 18 ans, elle ne sera valable que 10 ans !



Par ailleurs, il est inutile de vous déplacer en mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

## Carnet

### Naissances

La ville de Nandy félicite les heureux parents de tous ces bébés récemment nés :

Tiago GONÇALVES KUBKA né le 10 novembre 2013 à Melun

Axel ESTEVES LEMAL né le 21 novembre 2013 à Melun  
Assia CHELQI née le 10 décembre 2013 à Corbeil-Essonnes

Fathima MOHAMED RAKEEB née le 18 décembre 2013 à Melun

Shérazade GATFAOUI née le 16 janvier 2014 à Melun

Ezio CLERTEAUD né le 23 janvier 2014 à Antony

Lya GLOTIN née le 27 janvier 2014 à Melun

Angéline WAVRESKI née le 14 Février 2014 à Corbeil-Essonnes

Léonie JÉGOUZO née le 22 février 2014 à Corbeil-Essonnes

Ambre DUONG DUCOMMUN née le 3 mars 2014 à Melun

Jodie YOUMBI née le 9 mars 2014 à Evry

Tiago VATER né le 17 mars 2014 à Melun

### Mariages

La ville de Nandy adresse tous ses vœux de bonheur à ses jeunes mariés :

Paul DENNISON et Elodie LOPEZ le 20 octobre 2013 à Inverness (Ecosse)

Nicolas BILET et Norah RAZAFIMANDIMBY le 25 Janvier

Bankaly KABA et Betty HOUINATO le 22 février

Nicolas WEINBERG et Joaquina NONI le 8 mars

### Décès

La ville présente ses plus sincères condoléances aux familles et proches des personnes qui nous ont quittés :

Jean Pierre NEUVILLE le 22 novembre 2013 à Le Kremlin Bicêtre

Marie-Christine DIGONNET épouse PLANTE le 23 novembre 2013 à Nandy

Micheline BORDET le 02 décembre 2013 à Melun

Simone JOFFRE le 11 décembre 2013 à Corbeil-Essonnes

Michel MAILLARD le 20 mars 2014 à Brunoy

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES Dimanche 25 mai



# Côté culture...

Une belle réussite pour la traditionnelle manifestation de début d'année de l'espace Atout âge « **Exposez-vos talents !** ». Force est de constater que la ville regorge de nombreux talents ! 18 au 31/01



## FEYDEAU AU CONSERVATOIRE

7 février

La troupe du Conservatoire de Musique et d'Art dramatique Gabriel Fauré de Savigny-le-Temple a joué Feydeau au Conservatoire, à travers deux saynètes :  
« On purge bébé » et  
« Feu la mère de madame ».





Plus d'une centaine de photographies ont ravi les visiteurs de « Contraste », 3<sup>e</sup> exposition de l'Alliance Photographique de Nandy Sénart. 1 et 2/02

**A** 1, 2, 3... histoires à la Bibliothèque municipale Marguerite Yourcenar. 8/02

**B** Les jeunes nandéens âgés de 7 et 8 ans ont fait travailler leur imagination dans le cadre de l'« Atelier 10 doigts » à la bibliothèque. Découpage et collage de papier ont permis de confectionner de jolis petits objets. 26/02



A



A



B

# Côté loisirs...



**A** Toujours un succès ! Le Grand Loto du « Rotary club » a réuni, une nouvelle fois, des dizaines d'amateurs. La chance a souri aux audacieux... 19/01

A



B



C



B

**B** Les couples se sont formés pour des duos dansants à l'occasion du traditionnel Bal de la Saint-Valentin, organisé par Sénart Danse Passion. 8/02

**C** A deux, à quatre, cinq ou six... Plus on est de fous, plus on rit, comme dit la maxime. Qui s'est une nouvelle fois révélée vraie à l'occasion de la Soirée jeux du mois de mars, à la ludothèque. 7/03

**D** 31 pêcheurs étaient présents pour le concours de truites. Bravo à Christophe Montuelle qui a pêché la plus grosse truite (2,8 kg). 9/03



D



# Côté sport...



L'ASN Badminton a organisé son premier tournoi de niveau national. De jolis échanges et une organisation bien maîtrisée. 1 et 2/03





# Clin d'œil...



A



B



C

**A** Succès de la balade thermique à Nandy. La quinzaine d'habitants inscrits ont pu constater les déperditions de chaleur de leur logement et être aiguillés sur les possibilités d'amélioration d'isolation de leur habitation. Les échanges conviviaux se sont terminés autour de pizzas ! 28/01

**B** Comme leurs aînés, les **Conseillers Municipaux Juniors** ont terminé leur mandat. Cette expérience leur a permis de lancer de nouvelles actions de solidarité et d'animation. Avant de clôturer cette soirée de fin de mandat, les jeunes élus ont fait part de leurs sentiments après une belle mandature. 29/01

**C** Soirée mêlée de jazz, rock, funk avec le **groupe Five Steps To Heaven** à l'espace Atout âge. Quand la musique est bonne... 14/02

Malgré la défaite (elles ont su faire jeu égal pendant la 1<sup>ère</sup> mi-temps), le parcours en **Coupe de France des seniors féminines** jusqu'en 16<sup>e</sup> de finale a montré que le basket féminin peut offrir de beaux moments de sport, de convivialité et d'échanges. 8/03



# Label « Ville internet » : Nandy distinguée par 2 @

Avec ses 2 @, Nandy est labellisée « Ville internet ». C'est le résultat d'un engagement des élus pour développer les usages de l'internet et plus largement des Technologies de l'Information et de la Communication sur la commune.

Pour cette édition 2014, 271 communes et intercommunalités ont été récompensées par l'association « Ville Internet ». « Le label est décerné aux collectivités locales qui mettent en œuvre une politique significative en matière de démocratisation des Technologies de l'Information et de la Communication et de leurs usages citoyens » indique t-on dans l'organisation.

Atelier multimédia au centre social, cours d'informatique dans le cadre du Temps d'Activités Pédagogiques dans les écoles, Nandy a également séduit le jury grâce à son site internet !

Les dernières actions saluées par le label sont : la disponibilité en téléchargement ou en lecture libre du journal Nandy Infos pour les déficients visuels, la mise en ligne des menus de la restauration scolaire, la localisation rapide sur une carte, à l'aide de pictogrammes, des services municipaux et lieux utiles (comme La Poste), le paiement

en ligne via l'espace famille ou encore les nombreux formulaires en ligne.

Pour rappel, l'association des Villes Internet a pour objet de coordonner le développement et l'animation d'un réseau des acteurs de l'Internet citoyen, et tout particulièrement des élus et agents des collectivités qui animent le territoire public. Elle est le réseau de tous ceux qui à l'échelle de la ville ou du village développent les usages éducatifs, sociaux, et politiques d'Internet.



## Sénart Grand Paris Sud : la signature du territoire

« Sénart Grand Paris Sud » est la nouvelle signature du territoire. Cette nouvelle marque a pour objectif d'identifier géographiquement Sénart et de renforcer sa notoriété principalement auprès des chefs d'entreprises et décideurs franciliens.

Sénart est dans le Grand Paris ! Avec la signature « Sénart Grand Paris Sud », nul ne pourra l'ignorer !

En effet, le San de Sénart a constaté qu'il existait « un décalage entre l'image perçue de Sénart et la réalité, lié à la rapidité du développement du territoire. Les chefs d'entreprises reçus à Sénart se disent très heureusement surpris par le dynamisme et le potentiel du territoire ».

Par ailleurs, lorsque l'on parle de Sénart, trop peu d'interlocuteurs savent d'emblée la situer.

Ainsi vingt-huit acteurs du territoire, institutionnels, entreprises, organismes publics - dont la commune de Nandy, - ont entamé une réflexion sur l'opportunité de créer une marque de territoire, afin de sensibiliser les chefs d'entreprises et investisseurs à venir s'établir à Sénart et poursuivre son développement.



### Un logo facilement mémorable

La signature « Sénart Grand Paris Sud » permettra de localiser la Ville Nouvelle et de faire de la proximité de Paris un atout. « Située au Sud, elle permet aussi de distinguer Sénart de Marne-la-Vallée, l'autre ville nouvelle de l'Est parisien.

La référence au projet du Grand Paris inscrit Sénart dans un projet national ».

Le logotype de cette signature en forme d'épingle, clin d'œil à un système de géolocalisation d'un géant de l'Internet bien connu, renforce le message autour du positionnement géographique de Sénart.

Charge aujourd'hui - comme le fait Nandy - à tous les acteurs du territoire, de s'approprier la signature et de l'utiliser sur leurs outils de communication.

# Couture à l'espace Atout âge : un atelier « sur-mesure »

Rendez-vous chaque lundi de 14 à 17 heures à l'espace Atout âge pour participer à l'atelier couture. Que vous soyez une couturière néophyte ou avertie...

Quel est le point commun entre le film de Cédric Klapisch « *Chacun cherche son chat* » et la pièce de Georges Feydeau « *Un fil à la patte* » ? Pas besoin de connaître le cinéma ou le théâtre français sur le bout des doigts pour s'apercevoir qu'un terme de couture s'est glissé dans chaque titre !

Et c'est de couture dont il est question à l'espace Atout âge, où chaque lundi de 14h à 17h, Élisabeth vous propose d'apprendre ou de vous perfectionner à cette pratique.

Une machine à coudre, des patrons, du fil et c'est parti ! Cette couturière passionnée vous initiera aux bases de la couture : choisir son tissu, connaître et différencier les points, monter une fermeture éclair... Avec pour objectif de réaliser vos propres vêtements après quelques séances studieuses !

Alors, venez avec votre projet couture, Élisabeth mettra à votre disposition 4 machines à coudre et sa surjetteuse ! Sans oublier ses précieux conseils...

Inscription auprès de Karine 01 60 63 62 93



## Centre social et Espace Atout âge : avec le printemps, les projets bourgeonnent

Un nouveau projet a été élaboré pour les 3 structures qui composent le centre social : l'espace Atout âge, le club 11/14 ans et la ludothèque. L'objectif commun à ces actions : cultiver le vivre ensemble et favoriser la solidarité.

Afin de proposer des animations correspondant aux envies des nandéens, le centre s'est adressé à ces derniers à travers un quiz dans la rue, un questionnaire aux adhérents et a mis en place des groupes de réflexion.

A l'espace Atout âge, si les repas conviviaux sont toujours à l'ordre du jour, d'autres occasions de rencontres seront mises sur pied afin que tout un chacun s'investisse, exprime ses talents, participe aux projets. Rendez-vous au « Bar des familles » pour proposer des sorties, découvertes, activités, suggérer, défendre vos propositions et être à l'écoute des autres ou au « Bar des jeunes » pour se retrouver, réfléchir aux programmations futures.

Retrouvez d'ores-et-déjà :

- l'atelier numérique, chaque mardi après-midi et jeudi matin,
- la permanence emploi hebdomadaire, le vendredi de 14h à 17h.

Au club 11-14, les jeunes envisagent de s'initier au développement durable, de contribuer à prendre soin de leur environnement.

Pour les ados de 15 à 18 ans, les idées émises concernent la réalisation d'un ciné débat, d'un atelier d'écriture musicale, la recherche de jobs d'été, l'accompagnement dans le dépôt d'un dossier de « bourse initiative » ou projet « sac ados ».

A la ludothèque, profitez entre amis, en famille, de l'un des 750 jeux disponibles. Le lieu favorise les rencontres intergénérationnelles, à l'occasion des soirées jeux mensuelles. Les enseignants profitent également de l'outil pour transmettre des connaissances. D'ailleurs, la création d'un jeu contribue à une meilleure communication entre l'école et les familles. Cette démarche, soutenue par l'État, s'appuie sur l'expertise de Zahia Kessar, psycho-sociologue.



## Conseil municipal de Nandy !

**12** Son rôle et son fonctionnement

**14** Les 29 membres du Conseil municipal

**15** Le budget 2014

# Le Conseil municipal

Les 29 membres du Conseil municipal sont élus au suffrage universel direct pour une durée de 6 ans.

Le maire, président du Conseil municipal, est élu par suffrage indirect parmi les conseillers municipaux, au cours d'une assemblée extraordinaire.

Le système juridique qui régit les communes françaises repose sur l'existence de deux autorités communales : le Conseil municipal qui est organe délibérant et le maire qui est organe exécutif.

Le Conseil municipal se réunit sous la direction du maire au moins une fois par trimestre.



Installation du nouveau Conseil municipal.  
(séance du 29 mars 2014)

## ■ Son rôle

Toutes les décisions génératrices de dépenses dans une commune, en matière d'urbanisme et de politique foncière, d'équipement ou de budget, doivent être soumises à l'approbation du Conseil municipal.

Il vote les taux des taxes directes locales, les emprunts et tarifs des services municipaux, l'attribution des subventions aux associations, les effectifs du personnel communal...

Les 29 membres du Conseil municipal se préparent à élire le maire.



Le dépouillement pour l'élection du maire.



René Réthoré est élu maire avec 24 voix sur 29 votants.



René Réthoré, maire de Nandy, s'adresse à l'ensemble du Conseil municipal mais également au nombreux public présent.

## ■ Son fonctionnement

### Les adjoints au maire

Les adjoints sont chargés d'assumer des fonctions dans un domaine spécifique que le maire leur confie, et éventuellement de suppléer le maire en cas d'empêchement (dans l'ordre de nomination).

Les conseillers municipaux délégués reçoivent une délégation pour exercer une mission précise auprès des adjoints ou du maire.

### Le maire : agent de l'État

Sous l'autorité du préfet, le maire remplit des fonctions administratives dont notamment :

- la publication des lois et règlements,
- l'organisation des élections,
- la légalisation des signatures.

Sous l'autorité du procureur de la République, il exerce des fonctions dans le domaine judiciaire : il est officier d'état civil et officier de police judiciaire.

### Le maire : agent exécutif de la commune

Le maire est chargé de l'exécution des décisions du Conseil municipal et agit sous contrôle de ce dernier. Il représente la commune en justice, passe les marchés, signe des contrats, prépare le budget, gère le patrimoine communal.

Il exerce des compétences déléguées par le Conseil municipal et doit alors lui rendre compte de ses actes. Les délégations portent sur des domaines très divers (affectation des propriétés communales, réalisation des emprunts, création de classes dans les écoles, action en justice...).

### Le maire est titulaire de pouvoirs propres.

En matière de police administrative, il est chargé de maintenir l'ordre public, défini dans le Code général des collectivités territoriales comme le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Il s'agit également de pouvoir de police spéciale (baignade, circulation...).

Le maire est aussi le chef de l'administration communale. Il est le supérieur hiérarchique des agents de la commune et dispose d'un pouvoir d'organisation des services.



René Réthoré reçoit son écharpe de maire.



**René RÉTHORÉ**  
Maire de Nandy



**Marie-Hélène ROTTEMBOURG**  
Première adjointe, chargée de la culture et de la communication



**Grégory MASSAMBA**  
Deuxième adjoint, chargé du personnel et de la vie scolaire



**Claudie ORMEAUX**  
Troisième adjointe, chargée de la vie sociale et du CCAS



**Gilbert LEGRAND**  
Quatrième adjoint, chargé de la gestion urbaine et de la propreté



**Sophie JACOTIN**  
Cinquième adjointe, chargée de la jeunesse et de l'animation ville



**Roland CHUARD**  
Sixième adjoint, chargé de l'urbanisme, du développement durable et de l'accessibilité



**Marie-Christine VILLENEUVE**  
Septième adjointe, chargée de l'emploi et du logement



**Hacem ARFA**  
Huitième adjoint, chargé de la santé et du sport



**Virginie DESILES**  
Déléguée, chargée de la petite enfance



**Patrice GEONGET**  
Délégué, chargé du développement numérique, du commerce et de l'artisanat



**Laurent VANDERHAEGHE**  
Délégué, chargé de la sécurité et du transport



**Jean-Marie VAYER**  
Délégué, chargé de la rénovation du patrimoine



**Margaret DE GROOT**  
Conseillère municipale



**Joana DISTIN**  
Conseillère municipale



**Simon YORO**  
Conseiller municipal



**Carole TUAL**  
Conseillère municipale



**Fatima GACEM**  
Conseillère municipale



**Jacky TRILLAUD**  
Conseiller municipal



**Stéphanie FOURNEL**  
Conseillère municipale



**Claude BEAUCHEF**  
Conseiller municipal



**Laetitia SODMON**  
Conseillère municipale



**Patrick POCHE**  
Conseiller municipal



**Christine CADITH**  
Conseillère municipale



**Josette BLESSON**  
Conseillère municipale



**Jean-Pierre JACQUART**  
Conseiller municipal



**Christelle BESSON**  
Conseillère municipale



**Brigitte LAPEYRONIE**  
Conseillère municipale



**Didier GOMIERO**  
Conseiller municipal

# Un budget 2014, rigoureux et pragmatique

Le conseil municipal a voté le budget et ses orientations pour l'année 2014, en mars dernier. Marqué par une diminution des contributions de l'État et un contexte économique toujours difficile, ce budget se veut réaliste tout en étant constructif pour le devenir de la commune. Aussi, l'équipe municipale a décidé de maintenir les taux d'imposition et poursuit son accompagnement des associations.

## Un budget de fonctionnement équilibré

### Des taux de fiscalité reconduits et des économies

Les dépenses de fonctionnement de la commune de Nandy seront stables en 2014, et ce, comme les années précédentes. C'est le fruit d'une gestion rigoureuse de la municipalité, malgré une nouvelle diminution des dotations de l'État. Toutefois la commune pourra compter sur le Fonds de solidarité de la Région Île-de-France, un peu plus important qu'en 2013.

La municipalité a choisi de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale, de stabiliser sa masse salariale et de diminuer ses dépenses de gestion.

Au niveau de la fiscalité locale, les 3 taux demeurent identiques à ceux de 2013, et n'ont d'ailleurs pas évolué ces 5 dernières années.

Le budget de fonctionnement de la commune s'élève à 7 457 223 €.

## Les rythmes scolaires

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont et resteront totalement gratuits.

## Un budget d'investissement ambitieux

*Si le budget de la commune se veut contraint, l'équipe municipale a cependant choisi de poursuivre sa politique d'investissement.*

*Le budget d'investissement est donc en adéquation, et à hauteur de 2 125 701 €.*

### Un budget dédié aux travaux courants

Le budget d'investissement courant pour l'année 2014 se porte à 345 825 €. Il est réparti de la façon suivante : 206 020 € sont consacrés aux travaux de maintenance du patrimoine afin de conserver la richesse du bâti de la commune. Ensuite, 127 805 € sont budgétés pour l'achat d'équipement pour l'ensemble des services (techniques, espaces verts, entretien). Et 12 000 € sont dédiés à la modernisation de l'outil informatique.

## Des investissements cohérents dans les projets de rénovation

L'effort de modernisation, de transformation des équipements de Nandy continue en 2014.

Le budget d'investissement sur ces projets est de 1 407 950 €.

Parmi ces « grands projets », la rénovation du centre ville se poursuit avec la création de la « Cerisaie », espace de réunions et de convivialité, en rénovant un bâtiment existant à l'entrée du parking de la mairie. Il en est de même pour le chantier important de cette année, avec la rénovation et l'extension de la Bergerie.

Comme à chaque exercice, des travaux d'entretien et d'amélioration de la voirie et des bâtiments publics sont programmés afin d'accueillir dans les meilleures conditions l'ensemble des nandéens dans leurs diverses activités. Une étude pour la rénovation de la cuisine de l'école de Villemur est budgétée.

Enfin, les travaux concernant l'éclairage public dans le cadre du Partenariat Public Privé se poursuivent.

## L'accompagnement des associations grâce aux subventions

La municipalité a choisi de poursuivre son soutien aux associations par la mise à disposition d'équipements et fournitures diverses, ainsi qu'à travers des subventions dont le montant alloué est maintenu par rapport aux années précédentes, à savoir 17 176 € pour les coopératives scolaires, 91 120 € pour le CCAS, et 83 370 € pour l'ensemble des autres associations (sportives, solidaires, culturelles...).



# Avec beaucoup de soutien, Dara a fait le mur... pour Berlin

L'été 2013,  
la jeune nandéenne  
Dara PHITTHAYAPHONE,  
est partie un mois à  
Berlin pour étudier l'art.  
Le CCAS l'a soutenue  
dans son projet.  
Retour d'expérience.



Étudiante en Histoire de  
l'Art à La Sorbonne à  
Paris, Dara Phitthayaphone s'est octroyé une  
escapade culturelle estivale à Berlin, capitale  
fertile en talents, et « branchée » artistiquement !

« J'apprécie l'Allemagne depuis ma scolarité au  
collège Robert Buron, où j'étais en classe bilingue  
allemand-français. Étudiante à Paris, j'ai voulu  
me rendre dans une autre capitale pour comparer  
l'emprise de l'art sur la ville » précise la jeune  
femme de 20 ans.

Pour financer une partie de ce voyage  
d'études, Dara a vent de la bourse du CCAS  
de Nandy pour accompagner les projets  
humanitaires des jeunes nandéens. Le sien,  
même artistique, entrait dans les critères  
d'attribution, non sans qu'elle défende  
vaillamment son dossier ! Un coup de pouce  
de 400 € lui est attribué.

## Mode de vie et mode de ville

Dara est revenue enrichie de ce voyage  
initiatique. « Berlin m'a fascinée. J'ai pu  
découvrir l'art, les musées, le système culturel  
allemand. Durant un mois, j'ai étudié l'histoire  
des collections d'art à Berlin, leur conserva-  
tion à travers l'histoire de la ville au  
XX<sup>e</sup> siècle, entre la seconde guerre mondiale,  
sa destruction, sa division en deux villes...  
Et puis j'ai pu travailler sur le « Street Art »,  
l'art de rue ».

Enjouée, elle a précieusement consigné toutes  
ses trouvailles dont l'essentiel se trouve  
aujourd'hui dans un livret d'une vingtaine de  
pages. Et plusieurs photos de son travail ont été  
exposées au Centre Atout âge.

A titre personnel, la jeune nandéenne a l'impression  
d'avoir mûri en quelques semaines. Comme quoi,  
les voyages forment - toujours - la jeunesse !





# Brocante / Vide greniers

Dimanche 18 mai de 8h à 18h30 - Dans les rues du Bourg (voir plan ci-dessous)

## Inscriptions

En mairie le samedi 26 avril de 8h30 à 12h, puis du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2014 à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile - Registre du commerce pour les professionnels.

## Tarifs

- pour les nandéens : 8 €
- pour les extérieurs : 10 €
- pour les professionnels : 15 €

(Tarifs pour 2 mètres linéaires, 2 emplacements maximum par exposant)

**Attention :** aucune inscription ne sera prise en compte par courrier, téléphone ou courriel.

## Modalités d'inscription

Seuls les riverains habitant dans les rues concernées par la brocante peuvent se préinscrire en mairie avant l'ouverture officielle des inscriptions. Cependant, ils doivent valider leur inscription lors de la journée officielle des inscriptions ou en mairie aux heures d'ouverture habituelles de la mairie.

## Circulation et stationnement sur le site de la brocante

La circulation des véhicules et des remorques d'exposants est autorisée pour :

- le déballage des marchandises de 6h à 8h,
- le remballage des marchandises à partir de 18h30.

La circulation et le stationnement des véhicules et des remorques seront strictement interdits dans l'enceinte de la brocante de 8h à 18h. Se référer à l'arrêté du maire réglementant le stationnement et la circulation pour de plus amples précisions sur le dispositif mis en place concernant cette manifestation.

## Stationnement à l'extérieur de la brocante

Les stationnements à l'extérieur de l'enceinte de la brocante devront respecter la réglementation. La ville de Nandy ne pourra être tenue pour responsable des verbalisations pour stationnements gênants ou non autorisés.

Restauration sur place  
(parking de la mairie).

**Contact :** 01 64 19 29 29



# Elan 2 propose des séjours estivaux aux adultes handicapés mentaux

L'association d'Insertion et d'Accueil Temporaire pour Adultes Handicapés Mentaux Elan 2 organise plusieurs séjours d'été, en juillet et août 2014.

Il s'agit de deux séjours de 21 jours d'accueil temporaire pour adultes en situation de handicap mental. Ils ont lieu en Haute-Loire, au village des Etables. Un hébergement est proposé en chambre double ou triple avec accueil en pension complète.

Aussi, l'association Elan 2 (qui possède l'agrément vacances adaptées organisées n°2013352-0001) assure la responsabilité du transport avec ses minis-bus, de l'encadrement spécialisé, et de l'organisation des activités. Les séjours s'appuient sur une découverte de l'environnement. Ils permettent un renforcement de l'autonomie, un accès à la mixité sociale et à la citoyenneté grâce à la participation aux manifestations locales (marchés, fêtes, spectacles, tourisme...).



« Ce séjour permet aux personnes de sortir de leur quotidien. Quant à leurs parents, ils peuvent se ressourcer et se reposer quelques jours » précise Jean-Pierre Drouet, président de l'association.

*Si un de vos proches en situation de handicap mental peut être intéressé, n'hésitez pas à demander tout renseignement ou information, auprès de :*

**ELAN 2**

5, rue du Gros Caillou - 77240 Cesson

Tél. 01 64 41 09 38

Courriel : [elan-2@orange.fr](mailto:elan-2@orange.fr)

## ASN : Découvrir le Pilates avec l'ASN

L'ASN propose une nouvelle activité : le « Pilates ». Il s'agit d'une technique de renforcement musculaire qui permet notamment une amélioration de la force, de la souplesse et de l'équilibre.

Nouvelle discipline dans l'offre de l'ASN à destination des sportifs et sportives du territoire. Depuis peu, le Pilates est enseigné sur la commune, par un professeur diplômé d'état.

Créée à la base dans une idée de rééducation, la méthode Pilates a constamment évolué et s'adresse aujourd'hui à un large public tant en rééducation qu'en mise en forme et en préparation physique dans de nombreuses disciplines sportives.



C'est une méthode de renforcement musculaire qui sollicite les muscles profonds et permet une amélioration de la force, de la souplesse et de l'équilibre mais aussi de la posture et de la coordination, fonctions toutes nécessaires au bien-être quotidien. Les 500 exercices de la discipline reposent sur la respiration, la concentration, le contrôle, la fluidité, ou la relaxation.

« Ce cours a commencé en « cercle fermé » dans un premier temps pour démarrer l'activité. Il est désormais ouvert à l'ensemble des nandéens et sénartais » confie la présidente de l'ASN, Cécile Lavoux-Dumange.

Jusqu'au 30 juin, ce cours est dispensé chaque mercredi hors vacances scolaires de 10h30 à 11h30 à la maison des arts et de la danse - salle du dojo. Le coût de la prestation de mars à fin juin est de 40 €. Pour permettre à tous de découvrir cette nouvelle discipline, les deux premiers cours sont gratuits. Se munir d'une serviette de bain et d'une bouteille d'eau.

**Renseignements et inscription au préalable :**  
au 06 08 51 36 63 ou par mail à [asnandy.bureaudirecteur@gmail.com](mailto:asnandy.bureaudirecteur@gmail.com).

**Documents à fournir :** certificat médical obligatoire

# Nandy Sénart Animation

## Émilie Perraut, nouvelle présidente

Émilie Perraut succède à Valérie Ruellan, à la présidence de l'association NSA. Elle souhaite poursuivre le travail engagé et continuer à animer Nandy avec les forces vives qui le souhaitent !

« Cela fait 3 ans que je suis membre de l'association. En novembre dernier, j'ai été élue pour prendre la suite de Valérie Ruellan, qui a souhaité passer la main après quatre années. C'est un challenge pour moi que de continuer à ce que les adhérents se retrouvent pour proposer des animations aux habitants » indique Émilie Perraut, qui se réjouit de « la bonne entente entre les membres et de l'envie de créer des manifestations ».

Autre changement, « Lueur et couleurs » a souhaité s'émanciper de NSA.

Ainsi NSA ambitionne de mettre sur pied des rendez-vous aux périodes clés du calendrier : un Marché de Noël, « tous les 2 ans », un carnaval haut en couleurs, la bourse aux plantes. « Nous avons eu envie d'organiser une chasse aux œufs dans le parc de la bibliothèque pour Pâques. Enfin, nous réfléchissons sur l'opportunité de monter une animation dans le cadre des journées du patrimoine ou qui corresponde à la rentrée de septembre ».

### De la motivation !

Les bénévoles ont aussi à cœur d'inventer un salon à thème (ex : chocolat, thé...).

Aujourd'hui l'association est composée d'une quarantaine de membres (dont 25 jeunes nandéens), mais « nous pouvons compter sur une forte mobilisation des amis de l'association sur nos manifestations ! D'ailleurs, deux nouvelles personnes ont rejoint l'équipe suite au forum des associations ! Et il y a toujours de la place pour des personnes voulant s'investir. »

Bref, c'est avec dynamisme et motivation que NSA poursuit son bonhomme de chemin.



Émilie Perraut, présidente de l'association NSA depuis novembre 2013.

# Le mémento de l'éco-citoyen

## Balayage des rues

Voici les dates de passage programmées par Véolia pour le balayage mécanique des rues de Nandy :

- 15 et 16 avril
- 19 et 20 mai
- 16 et 17 juin

## Récapitulatif des jours de passage des collectes

- le lundi, toute l'année : déchets végétaux (poubelle marron)
- le mardi : encombrants autorisés
- le mardi et le vendredi : ordures ménagères résiduelles (poubelle verte)
- le mercredi : emballages cartons et plastiques, revues, journaux, magazines (poubelle jaune)

## Horaires de la déchèterie de Savigny-le-Temple Rue de l'Etain

Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

- du lundi au vendredi de 15h à 19h
- samedi de 10h à 19h
- dimanche de 10h à 13h

UN PROBLÈME,  
UN DOUTE OU UN  
RENSEIGNEMENT ?

N° Vert :  
**0800 774 062** (appel  
gratuit depuis un poste fixe)  
OU  
[info@section-senart.fr](mailto:info@section-senart.fr)

  
**JEAN LEFEBVRE**  
TRAVAILLE POUR VOUS

CD 124, Route de Montereau 77130 CANNES ECLUSE  
Tel. 01 64 32 88 77 - Fax. 01 60 96 36 39



Entreprise de travaux publics, EJL IDF intervient quotidiennement sur les routes, espaces publics et privés d'Ile de France.

Groupe  
**Nandy Vitalité**  
(24 sièges)

Groupe  
**Nandy Bleu  
Marine** (3 sièges)

Groupe  
**Nandy 2014**  
(2 sièges)

“

À PARTIR DU PROCHAIN NUMÉRO,  
cet espace sera réservé aux tribunes d'expression libre  
des groupes présents au sein du Conseil municipal.

”

## Des livres

Disponibles à la bibliothèque municipale  
Marguerite Yourcenar de Nandy !

### « Eve sur la balançoire »

De Nathalie Ferlut aux Editions Casterman

Evelyn Nesbit (1884-1967) est la première pin-up du XX<sup>e</sup> siècle, la première muse d'une société de consommation qui fabrique l'image d'une vedette pour la brûler ensuite.

Chaperonnée par une mère abusive qui exploite outrageusement ses charmes naturels, elle arrive à 16 ans à New York. Très vite, sa beauté est captée par les peintres, les photographes et les publicitaires de la Belle Époque.

Mais son ascension est aussi fulgurante que le sera sa chute, sordide.

Dans ce roman graphique, Nathalie Ferlut a choisi de retracer les six années déterminantes de la vie d'Eve.



### « Un américain, un vrai »

De Henry Roth aux Editions de l'Olivier

Nous sommes à New York en 1914. La Première Guerre mondiale vient d'éclater. Ira Stigman a huit ans. Pour survivre dans les rue de l'Irish Harlem, il faut savoir se battre.

Entre une mère douce et aimante et un père violent, au caractère imprévisible, Ira s'invente son propre monde. Il découvre l'humiliation, le secret, la haine, le dégoût du sexe. À quatorze ans, après l'école, il travaille dans une épicerie de luxe. Un autre univers s'ouvre à lui, tandis que la crise approche et que rugissent les années 20, celles de la prohibition.

L'histoire de ce livre se confond avec le destin tourmenté de son auteur, l'un des plus grands écrivains américains du XX<sup>e</sup> siècle. C'est l'autobiographie romancée d'un homme qui, né en Galicie en 1906, aura connu la gloire et l'oubli, après avoir traversé deux guerres mondiales, la crise de 29, et près d'un demi-siècle de doutes et de solitude.



## Mai

### JEUDI 1<sup>er</sup> MAI

#### Marathon de Sénart

Les inscriptions pour le 15<sup>e</sup> marathon de Sénart et pour le 10 km de Sénart sont ouvertes.



#### Tournoi de Football

La première édition du Challenge Kondogbia pour la catégorie U13 et Challenge Alexandre Decorbez pour les catégories U11. Ces éditions rassemblent pas loin d'une quarantaine d'équipes sur la journée.

#### SAMEDI 3 MAI

à 10h pour les enfants de l'école des Bois

#### SAMEDI 10 MAI

à 10h pour les enfants de l'école Villemur

#### SAMEDI 24 MAI

à 10h pour les enfants de l'école du Balory

#### Opération «Graines de lecteurs»

Un album est offert par la bibliothèque municipale à tous les enfants entrant en première année de maternelle (scolarisés sur la commune). Opération menée en partenariat avec les équipes enseignantes des écoles maternelles.

«Les graines de lecteurs» sont semées dans l'imagination des enfants avant l'apprentissage de la lecture pour faire germer de belles histoires dans leur tête et préparer de beaux moments de complicité de lectures avec leurs parents.

Bibliothèque municipale M.Yourcenar - 1 rue Neuve

Contact : 01 60 63 36 23 (du mardi au samedi)  
ou [bibliotheque@nandy.fr](mailto:bibliotheque@nandy.fr)

### JEUDI 8 MAI

#### Cérémonie aux monuments aux morts

Place de la mairie

#### Tournoi de Football

Trophées Michel Rougé pour les catégories u6/u7 et u8/u9.

Avec notamment la venue d'une équipe du Paris-Saint-Germain mais également des clubs venus de diverses régions (Oise, Bourgogne, Aube...).

#### Concours de pêche SENSAS

De 14h à 17h à l'Étang du Balory.

Par l'amicale de pêche nandéenne.

Contact : Artur au 06 09 92 46 59  
ou Maurice au 06 83 15 15 73

### SAMEDI 17 MAI

#### 1,2,3... histoires !

Lectures d'histoires par les bibliothécaires pour les p'tites z'oreilles



Pour les enfants à partir de 4 ans

A 10h à la bibliothèque municipale M.Yourcenar

- 1 rue Neuve. Durée : 30 minutes

Gratuit - Sur réservation de préférence

Contact : 01 60 63 36 23 (du mardi au samedi)  
ou [bibliotheque@nandy.fr](mailto:bibliotheque@nandy.fr)

## Graines de lecteurs

Enfants de  
1<sup>ère</sup> année de maternelle  
des écoles de Nandy

→ Un livre offert





## Grande soirée de printemps du Club Sénart Danse passion

Danse en couple avec orchestre. Quelques démonstrations de danses latines par couple de compétiteurs de niveau national et quelques démo du club en intermède. A partir de 20h30 à la grande salle du Millénaire à Savigny-le-Temple.

Tarifs : 15 € sur réservation, 18 € sur place, une boisson non alcoolisée offerte

Contacts : 06 71 06 33 99 / 06 14 76 27 69 / 06 88 38 65 68 - sdpnandy77@gmail.com ou <http://www.senartdansepassion.fr>

## DIMANCHE 18 MAI

### Brocante - Vide greniers

De 8h à 18h30 dans les rues du Bourg



Inscriptions : samedi 26 avril de 8h30 à 12h en mairie et aux heures d'ouverture de la mairie du lundi 28 avril au vendredi 9 mai. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile - Registre du commerce pour les professionnels.

Restauration sur place (parking de la mairie).

Pour plus d'informations : voir page 17

## Rallye du Moto club

Un moment convivial à partager entre amis. Balade, repas, jeux, loto seront de la partie.

Toutes les informations nécessaires à l'inscription ainsi que le bulletin d'inscription seront sur le site du club <http://lesnandynamites.asso-web.com/> nandynamites@gmail.com

## VENREDI 23 MAI

### Fête des voisins

Retrouvez-vous entre voisins autour d'un apéritif dînatoire dans la douceur des premières soirées d'été. A partir de 19h, dans les rues de Nandy.

Contact : 01 64 19 29 29

## SAMEDI 24 MAI

### Mais qu'est-ce que c'est que ce charabia !

Spectacle de fin d'année du conservatoire.

Les péripéties d'un jeune homme, à l'imagination un peu trop débordante, voulant attirer l'attention d'une jeune fille (sa voisine) dont il est éperdument amoureux. Mais, celle-ci l'ignore totalement...

De là s'ensuit une succession d'amphigouris, baragouinages, bafouillages, cacographies, galimatias, charabia, volapük... et encore bien plus !

A 20h30 au Conservatoire municipal de musique - Espace Montand - Rue des 18 Sous

Contact : 01 64 41 73 36 - [conservatoire@nandy.fr](mailto:conservatoire@nandy.fr)

## Du VENDREDI 23 au LUNDI 26 MAI inclus

### Exposition du Chevalet

#### Thème : la Mode

Anne Marie Gaume, l'invitée d'honneur, peintre de Boissise-le-Roi, signe ses tableaux abstraits d'un «NY».

Vendredi de 15h à 21h

Samedi et dimanche de 14h à 19h

Lundi de 14h à 18h

La Bergerie de Nandy  
1 rue d'Arqueil

Contact : 01 60 63 39 55  
[nadinerentz@aol.com](mailto:nadinerentz@aol.com)



## SAMEDI 31 MAI

### Histoires à s'en retourner les oreilles

Par le conteur Julien Tauber

Contes des créatures de la forêt :

La forêt est un lieu qui paraît si sympathique ! On s'y promène, on y pique-nique, on y joue à cache-cache, on y ramasse des marrons et des champignons. Mais dans les histoires, on y fait des rencontres souvent surprenantes, parfois terrifiantes.

Heureusement que tout y finit toujours bien !

A 15h à la bibliothèque municipale M. Yourcenar - 1 rue Neuve - Tout public (à partir de 6 ans)

Durée : environ 1 heure

Gratuit - Sur réservation de préférence.

Contact : 01 60 63 36 23 (du mardi au samedi) ou [bibliotheque@nandy.fr](mailto:bibliotheque@nandy.fr)





N'oubliez pas le pain !

APPORTEZ DES CHAISES

PENSEZ À LA SALAPE !

# la fête des voisins

vendredi 23 mai 2014

## DÈS 19 H

BIENVENUE À TOUS !

QUI PREND LE JUS D'ORANGE ?

PRÉVENIR LA VOISINE DU 6<sup>E</sup> !



[www.immeublesenfete.com](http://www.immeublesenfete.com)

